



# PRÉFET DE LA MAYENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

FLASH INFO 08/01/2021 16H00

# Coronavirus COVID-19



## Lancement de la campagne de vaccination contre la COVID 19 en Mayenne

### POURQUOI SE FAIRE VACCINER ?

La vaccination permet de se protéger et de protéger les autres.

Couplé avec les mesures barrières, le vaccin contribuera à maîtriser l'impact de l'épidémie de la Covid-19 sur le long terme et permettre aux hôpitaux de retrouver le rythme normal de leurs activités.

### QUI PEUT ACTUELLEMENT SE FAIRE VACCINER ?

- ✓ Les résidents des EHPAD, les personnes en situation de handicap qui résident dans des établissements spécialisés et les personnels de plus de 50 ans qui y travaillent, ou personnels de santé avec comorbidité à risque de forme grave de covid-19
- ✓ Les professionnels de santé libéraux et hospitaliers de plus de 50 ans
- ✓ Les sapeurs-pompiers et les aides à domicile de plus de 50 ans

### À partir du 18 janvier 2021

- ✓ Les personnes de plus de 75 ans vivant à domicile

### CENTRE DE VACCINATION AU CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL DÉDIÉ AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE 50 ANS ET PLUS

Un centre de vaccination dédié dans un premier temps aux professionnels de santé libéraux et hospitaliers âgés de 50 ans et plus a ouvert au centre hospitalier de Laval le jeudi 7 janvier 2021.



3 nouveaux centres de vaccination seront mis en place à partir du 11 janvier, un à Château-Gontier-sur-Mayenne (halle du Haut Anjou) et deux à Mayenne, au centre hospitalier et au Pôle santé.

### VACCINATION DANS LES EHPAD

La Mayenne est l'un des premiers départements à lancer sa campagne de vaccination dans les établissements d'accueil des personnes âgées.



3 EHPAD (Bouère, L'Huisserie et Lassay-les-Châteaux) ont débuté la vaccination de leurs résidents et personnels de plus de 50 ans le vendredi 8 janvier.

La vaccination démarrera dans les EHPAD adossés au Groupement Hospitalier Territorial le lundi 11 janvier (15 établissements) et se poursuivra dans tous les EHPAD à compter du 18 janvier..



### ENSEMBLE, CONTINUONS À APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES POUR NOUS PROTÉGER ET PROTÉGER NOTRE ENTOURAGE

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Utiliser les outils numériques (#TousAntiCovid)

Sites internet : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

<https://www.mayenne.gouv.fr/>

Numéro national : 0 800 130 000

Préfet de la Mayenne

@Prefet53



### Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

